

ORGANISATEUR MONTPELLIER TT

### **CORRESPONDANT**

lebrunping@gmail.com

## **INFOS COMPETITION**

HTTPS://WWW.FRANCEPING.NET/

FDI STADIUM
1000 AV. DU VAL DE MONTFERRAND
34090 MONTPELLIER

JUGE-ARBITRE
CLAUDE MORILLEAU
CLAUDE.MORILLEAU@ORANGE.FR

**BALLES** 

**NITTAKU (PREMIUM 40+ – 3 ÉTOILES)** 



Mail à l'attention des joueurs et joueuses qualifié(e)s pour les Championnats de France Seniors avec copie aux clubs (pour info).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE 3, rue Dieudonné Costes 75013 PARIS

Tél 01 53 94 50 16 - Mail sportive@fftt.org

Chères Amies, Chers Amis,

Veuillez tout d'abord accepter toutes nos félicitations pour votre qualification aux 94è CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS des 22, 23 et 24 mars 2024 à Montpellier.

Nous vous rappelons que vos engagements en SIMPLE et en DOUBLES doivent être effectués en même temps. Pour cela vous devez, lors de vos engagements, connaître vos partenaires de doubles (ne pas valider le simple sans les doubles, car une fois la validation en simple effectuée le système internet est bloqué et vous ne pouvez plus revenir sur vos inscriptions).

En doubles mixtes le nombre de doubles est limité à 8. Ils seront sélectionnés dans l'ordre des points décroissant de l'addition des points des joueurs selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la commission sportive, soit mars 2024. Ils seront directement placés en ¼ de finale.

1 – Si vous souhaitez participer à l'épreuve en SIMPLE, en DOUBLE et en MIXTE (choisir votre partenaire dans le menu déroulant), veuillez à partir de votre espace licencié <a href="https://malicence.fftt.com/login/dans">https://malicence.fftt.com/login/dans la rubrique Epreuves / Inscriptions, procéder à votre inscription avant le <a href="https://malicence.fftt.com/login/dans">lundi 4 mars 2024</a> inclus, délai de rigueur.

#### Mode opératoire « Espace licencié » :

https://www.fftt.com/doc/Mode operatoire EspaceLicencie 2022.pdf

Votre club pourra également procéder à votre inscription dans l'espace Mon Club.

Mode opératoire « Espace mon club » :

https://www.fftt.com/doc/Mode operatoire EspaceMonClub 2022.pdf

<u>Attention</u>: Pour les inscriptions sous SPID, une fois la validation effectuée, vous ne pouvez plus la modifier. Si nécessaire, veuillez adresser un mail à sportive@fftt.org\_en expliquant votre problème.

... / ...



# CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024



DU 22 AU 24 MARS 2024 | FDI STADIUM | MONTPELLIER

<u>PAIEMENT SÉCURISÉ</u> (nous vous conseillons d'utiliser ce paiement) : Votre confirmation au Championnat de France ainsi que le paiement pourront se faire en même temps. Le paiement se fera alors par système sécurisé de paiement en ligne.

Une fois l'inscription et le paiement effectués, vous recevrez, par mail, une confirmation d'engagement et un justificatif de paiement identique à ceux-ci-dessous.

#### Confirmation de votre inscription

#### Justificatif de paiement



Cette attestation fait office de justificatif de paiement. La FFTT ne délivrera aucun autre document

Veuillez vérifier dans votre espace licencié que vos confirmations d'inscriptions ont bien été prises en compte, voir dernière page du mode opératoire espace licencié. Les clubs peuvent également suivre les confirmations d'inscriptions de ses joueurs, voir dernière page du mode opératoire espace mon club

#### AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS.

<u>2 - COURRIER POSTAL</u>: Votre confirmation au Championnat de France et le règlement pourront également être adressés à la - FFTT – 3 rue Dieudonné Costes – 75013 PARIS, par courrier postal en joignant un chèque à l'ordre de la FFTT accompagné du bordereau d'engagement, ci-joint.

Pour ceux ou celles qui adressent un chèque à la FFTT, veuillez vérifier que celle-ci vous a bien inscrit dans votre espace licencié et une confirmation vous sera adressée par mail.

Si vous n'êtes pas certain ou certaine que votre engagement parvienne à la FFTT avant le <u>lundi 4 mars 2024</u>, veuillez adresser un mail à <u>sportive@fftt.org</u> en demandant au secrétariat fédéral de vous préinscrire. N'oubliez pas de préciser, votre nom, votre prénom et les différents tableaux que vous souhaitez jouer (toute demande d'inscription doit obligatoirement être suivie du paiement correspondant).

# TOUT COURRIER RECU APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS ET QUI N'AURA PAS ÉTÉ CONFIRMÉ PAR MAIL SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ.

2 - Si vous ne souhaitez pas participer au Championnat de France, veuillez à partir de votre espace licencié

https://malicence.fftt.com/login/ vous rendre dans la rubrique Epreuves / Inscriptions cocher « Non » à votre participation.

Enfin, les listes de qualifiés seront actualisées et accessibles sur le site de la Fédération : <a href="https://www.fftt.com/site/competition/championnats-de-france/seniors">https://www.fftt.com/site/competition/championnats-de-france/seniors</a>

Nous vous souhaitons une bonne compétition, et vous prions de croire, Chères Amies, Chers Amis, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Patrick Royer
Responsable National
des Championnats de France

<u>Nota bene</u>: La présentation d'un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis du certificat médical est OBLIGATOIRE (articles II.606.1 et II.606.2 du règlement administratif concernant les règles de participation aux compétitions).

<u>Absence non excusée</u> – Pénalité financière de 40 € Conformément à la circulaire CSF 261, en ligne sur le site de la FFTT



### DONNÉES DE REFERENCE

#### **POUR LES ÉPREUVES NATIONALES**

#### **SAISON 2023/2024**

Mise à jour le 25 juillet 2023 [SB-PR]

1) <u>Classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la constitution des têtes de série et le placement dans les poules</u>:

#### CRITÉRIUM FÉDÉRAL

Septembre 2023 pour le **1**<sup>er</sup> **tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Novembre 2023 pour le **2**<sup>ème</sup> **tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Janvier 2024 pour le **3**ème **tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Mars 2024 pour le 4ème tour du Critérium fédéral (article III.204.3)

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Mars 2024 pour le Championnat de France Seniors (article IV.104 et IV 105)

Avril 2024 pour les Championnats de France Minimes et Juniors (articles V.203, 204 et 205)

Mai 2024 pour les Championnats de France Benjamins et Cadets (articles V.203, 204 et 205)

Mars 2024 pour le Championnat de France Vétérans (article VI.106)

Février 2024 pour le Championnat de France des Régions (articleVII.105)

Avril 2024 pour le Championnat de France Individuel sport dans l'entreprise (article VIII.102.1)

#### **COUPE NATIONALE VETERANS**

Mai 2024 (article VI.208)

#### FINALES FÉDÉRALES PAR CLASSEMENT

Juin 2024 (article X.202.2)

2) <u>Classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la qualification des joueurs en simples :</u>

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Mars 2024 pour les Championnats de France Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors (article V.202-point 3)

3) <u>Classement international de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la qualification des joueurs en simples :</u>

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Février 2024 pour les Championnats de France Seniors (article IV.103-point 1)

Mars 2024 pour les Championnats de France Juniors (article V.202-point 1)

4) <u>Nombre de tours du critérium fédéral pris en compte pour la qualification des joueurs en simples déterminé par la Commission sportive fédérale</u>:

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Les 3 premiers tours sont pris en compte pour le Championnat de France **Seniors** (article IV.103-points 3 et 7) Les 4 tours sont pris en compte pour le Championnat de France **Benjamins, Minimes, Cadets** et **Juniors** (article V.202-points 6, 7 et 8)

5) <u>Date limite de réception des joueurs sélectionnés par les ligues :</u>

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

15 avril 2024 pour les qualifiés Championnats de France Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors (article V.202-point 5)

# TITRE IV - CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS -

#### IV.103 - Qualification des joueurs en simples

Pour être qualifiés, les joueurs des ligues métropolitaines devront être numérotés, soit de 1 à 1000 en messieurs et de 1 à 300 en dames au dernier classement officiel diffusé.

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie quarante-huit joueurs en messieurs et dames, qualifiés de la manière suivante :

- 1) tout joueur classés dans les 30 meilleurs mondiaux en juniors, s'ils restent juniors sur la saison des championnats de France, au 1er juillet précédant le championnat de France ou au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national ;
- 2) les 16 meilleurs joueurs au classement national officiel diffusé en début de saison ;
- 3) les premiers des tableaux seniors A, messieurs et dames, des tours du critérium fédéral nationale 1 de la saison en cours déterminés par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national ;
- 4) le joueur de la ligue organisatrice ayant le meilleur classement aux points du tableau élite du critérium fédéral ;
- 5) 5 joueurs d'Outremer;
- 6) quatre joueurs désignés par la DTN;
- 7) complété à partir du classement aux points du tableau senior nationale 1 du critérium fédéral après le tour déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national. Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé.

Dans le cas où le nombre de joueurs qualifiés au titre du 5) est inférieur à cinq, la ou les places vacantes sont laissée(s) à la disposition de la commission sportive fédérale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 6) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur désigné par la direction technique nationale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 2) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur qualifié au titre du 7).

#### IV.104 - Déroulement sportif des simples

Dans chaque catégorie, messieurs et dames, les quarante-huit joueurs sont répartis dans un tableau selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la commission sportive et publié sur le calendrier national, en respectant les articles I.304.1 et I.304.2, avec trente-deux têtes de série.

Les seize premières têtes de série sont qualifiées directement pour les 1/16e de finale.

La compétition se poursuit ensuite par élimination directe jusqu'à la finale.

#### IV.105 - Épreuves de doubles

Seuls sont qualifiés pour disputer les doubles du championnat de France seniors les joueurs qualifiés et engagés dans les épreuves de simples.

Il n'existe aucune restriction d'appartenance à une même association.

Le placement dans le tableau se fait par addition des points selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la commission sportive et publié sur le calendrier national, en respectant l'article I.304.2, avec seize têtes de séries pour les doubles messieurs et dames.

Les huit premières têtes de série sont qualifiées directement pour les 1/8e de finale en doubles messieurs et dames. En doubles mixtes, le nombre de doubles est limité à 8. Ils sont sélectionnés dans l'ordre des points décroissant de l'addition des points des joueurs selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la commission sportive et publié sur le calendrier national. Ils sont directement placés en ¼ de finale.

La compétition se poursuit ensuite par élimination



Paris, le 01 février 2024

#### Informations aux joueurs et joueuses

Vous allez participer aux Championnats de France Senior.e.s à Montpellier du 22 mars au 24 mars 2024.

Pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions vous trouverez ci-après quelques consignes à respecter ainsi que des informations sur le déroulement de l'épreuve. Vous aurez des informations sur www.fftt.com ou sur le site de la compétition : <a href="https://www.franceping.net/">https://www.franceping.net/</a>

#### 1- Accueil - Pointage :

L'accueil des joueuses et joueurs avec la remise des dossards sera mis en place à partir de 14h00 le jeudi 21 mars à la salle.

#### 2- Tirage au sort des tableaux :

Les tirages au sort des tableaux se feront en public à la salle aux horaires suivants :

Doubles Dames, Messieurs et Mixte Jeudi 21 mars 17h30
Simples Dames et Messieurs Jeudi 21 mars 18h15

Les têtes de série seront désignées à partir des points mensuels publiés en mars 2024.

La présence des 16 têtes de séries Dames et Messieurs est impérative pour le tirage au sort des simples.

#### 3- Matériels

Les balles seront en plastique de marque Nittaku type Prémium 40+ \*\*\* de couleur blanche.

Les tables seront de marque Cornilleau type Compétition 850 Wood de couleur grises.

Le sol sera de marque Gerflor Taraflex tennis de table – portable – coloris framboise (réf. 6109 – homologué ITTF et FFTT).

#### 4- Tenues:

Vos tenues devront donc être d'une autre couleur que blanche.

Vous devez prévoir plusieurs maillots de couleurs **suffisamment distinctes**, car il se pourrait que l'on vous demande de changer pour permettre aux spectateurs de différencier aisément les joueurs ou joueuses se rencontrant. Idem pour les doubles.

#### 5- Dossard:

Le port du dossard n'est pas nécessaire si vous possédez un maillot avec votre nom ce qui serait préférable pour toutes et tous. Sinon il reste, dans son intégralité (minimum 3 épingles), obligatoire.



#### 6- Contrôle de raquettes :

Il est situé au niveau 1, près de la salle d'échauffement et de la chambre d'appel.

Des contrôles officiels et aléatoires de raquettes seront effectués, notamment à l'aide des appareils homologués de contrôle de colle, planéité et épaisseur. Vous pourrez effectuer des **tests volontaires** à partir du **jeudi 21 mars de 16h30 à 18h30**, et éventuellement pendant la compétition si des tests officiels ne sont pas en cours.

Il vous est vivement recommandé de vous assurer que les nouveaux revêtements seront aérés 72h avant leur usage.

#### 7- Eco-responsabilité:

Dans le cadre des engagements écoresponsable de la fédération et de l'organisateur, aucun affichage papier ni plaquette ne seront distribués sur place. Des QR-code seront à disposition pour les informations générales et le suivi de la compétition.



Horaires et Résultats



Infos pratiques

#### 8- Chambre d'appel :

Le contrôle des raquettes, des maillots et le choix des balles et du côté du conseilleur se feront dans la chambre d'appel (située au 1<sup>er</sup> niveau près de la salle d'échauffement). Vous y êtes conviés **20 minutes avant l'horaire officiel** de début de votre partie.

Si vous êtes absent 15 minutes avant l'horaire officiel :

- vous perdrez toutes les possibilités de choix,
- votre raquette sera contrôlée après la partie avec le risque de perdre la partie si elle est non conforme.

#### 9- Système multi-balles :

Le système multi-balles avec des ramasseurs de balles seront mis en place à partir de samedi après-midi à partir des finales de doubles et ce jusqu'à la fin de l'épreuve. Le choix des balles (10 par joueur-euse ou par paires) se fera en chambre d'appel.

#### 10- Conseilleurs et accès au plateau :

L'accès aux abords des aires de jeu des conseilleurs sera strictement réservé aux possesseurs d'un badge.

Votre conseilleur pourra récupérer un badge au moment de votre pointage à l'accueil sur présentation de sa licence. Il devra présenter **son badge** à l'arbitre avant le début de la partie.

En simple un seul conseilleur par joueur sera autorisé. En double si les joueurs sont de 2 clubs différents, un 2<sup>ème</sup> conseilleur pourra être présent.



#### 11- Échauffement :

Pendant l'épreuve l'échauffement se fera uniquement sur les tables d'échauffement situées dans la salle prévue à cet effet (niveau 1)

La salle principale sera ouverte le jeudi à partir de 14h00 et 2h00 avant le début de l'épreuve, soit à 8h00 du vendredi au dimanche.

#### 12- Protocole:

Le samedi après-midi et dimanche, une mise en valeur de la compétition sera organisée. Les joueurs et joueuses concernés recevront sur place de plus amples informations.

#### 13- Podiums:

Les podiums des doubles Messieurs et Dames seront organisés après la finale doubles Messieurs le samedi.

Le podium double Mixte sera organisé après la finale simple messieurs.

Les podiums des simples seront organisés à l'issue de la dernière finale des simples le dimanche.

#### 14- Mesures sanitaires

Il faudra se conformer aux directives gouvernementales et locales applicables le jour de l'épreuve.

#### 15- Imprévus :

En cas d'imprévus de dernière minute (retard, forfait, etc...) vous pourrez me contacter au 06 76 17 87 13.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente compétition et resterons à votre disposition tout au long de l'épreuve.

Pour l'équipe des juges-arbitres, **Claude Morilleau** *Juge-arbitre* 



#### **INFOS HORAIRES**

#### Mis à jour le 31/01/2024

| TABLEAU          | TIRAGES AU SORT<br>(Salle du Bar 1er étage) | La 1ère partie<br>débute | NOMBRE DE JOUEURS        |                   | DODIUMO   |
|------------------|---|--------------------------|--------------------------|-------------------|---|
|                  | TABLEAU                                     | TABLEAU                  | QUALIFIES PAR<br>TABLEAU | TÊTES DE<br>SERIE | PODIUMS   |
| Messieurs        | Jeudi à 18h45                               | Vendredi 13H30           | 48                       | 16                | Dimanche à la fin de la dernière finale<br>Horaire indicatif 17h00  |
| Dames            | Jeudi à 18h15                               | Vendredi 13H30           | 48                       | 16                | Dimanche à la fin de la dernière finale<br>Horaire indicatif 17h00  |
| Double Mixtes    | Jeudi à 18h00                               | Vendredi 12H45           | 8                        |                   | Dimanche à la fin de la dernière finale<br>Horaire indicatif 17h00  |
| Double Messieurs | Jeudi à 17h45                               | Vendredi 10H00           | 24                       | 8                 | Samedi à la fin de la finale Messieurs<br>Horaire indicatif 17 H 50 |
| Double Dames     | Jeudi à 17h30                               | Vendredi 10H00           | 24                       | 8                 | Samedi à la fin de la finale Messieurs<br>Horaire indicatif 17 H 50 |

Les joueurs devront se présenter 20 minutes avant l'horaire de début de leur partie dans la salle "Chambre d'appel" pour le contrôle de raquette, choix des balles et de couleur de maillot